



DES NOUVELLES DES SERVICES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DEMANDE DE CONTRÔLE JUDICIAIRE DE L'APNQL ET DU CEPN : DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

Le 20 avril dernier, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et le CEPN ont déposé une demande de contrôle judiciaire devant la Cour supérieure du Québec afin de faire déclarer nuls, invalides, inconstitutionnels et inopérants 14 articles de la *Charte de la langue française*, faisant valoir que ces articles portaient une atteinte injustifiée aux droits ancestraux des Premières Nations. Outre les droits relatifs aux langues ancestrales, la demande vise les droits à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale en matière d'éducation.

Depuis, le CEPN a entamé des travaux de recherche statistique, documentaire et historique pour étayer sa demande. Un document commun de gestion de la procédure, renfermant entre autres les motifs, les déclarations et les échéanciers pour le dépôt des différentes pièces au dossier, a été adopté par les parties.

Entre-temps, le 7 juillet et le 9 août derniers, le ministre de la Langue française du Québec a édicté unilatéralement deux règlements qui permettent d'exempter des exigences entourant la connaissance du français normalement requise pour l'obtention d'une attestation ou d'un diplôme d'études collégiales les étudiants qui résident ou ont résidé dans une réserve. Nous vous invitons à consulter le site suivant pour présenter une demande au guichet des affaires collégiales du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec : <https://www.quebec.ca/education/cegep/services/guichet-affaires-collegiales>.

Le Comité des chefs du CEPN a néanmoins fait parvenir une lettre au ministre pour lui faire part de préoccupations importantes concernant l'intention de la province de réglementer les droits ancestraux des Premières Nations et leur application à des programmes d'études en anglais. Le Comité y a aussi dénoncé l'absence de mesures visant à appuyer la réussite éducative des élèves au secondaire, l'accès à des professions réglementées ainsi que l'exigence de résider sur le territoire d'une communauté pour bénéficier d'une exemption. Les chefs dénoncent également le pouvoir discrétionnaire conféré au ministre concernant les diplômes d'études collégiales par le *Règlement autorisant le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à déroger à l'article 88.0.17 de la Charte de la langue française*.

Finalement, dans la foulée des efforts de sensibilisation du CEPN, la cheffe nationale intérimaire de l'Assemblée des Premières Nations, Mme Joanna Bernard, et le commissaire aux langues autochtones, M. Ronald E. Ignace, ont manifesté par écrit au premier ministre du Québec François Legault leur appui aux demandes du CEPN et de l'APNQL.

TABLE NATIONALE SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES AUTOCHTONES

Une nouvelle ère commence...

La rencontre de la Table nationale sur la réussite éducative du 25 octobre dernier concorde avec l'élection d'une toute nouvelle coprésidente, en l'occurrence M^{me} Loretta Robinson, membre de la communauté naskapie de Kawawachikamach.

Le ministère de l'Éducation (MEQ) a rendu hommage à M. Denis Gros-Louis, co-président sortant, qui assumait cette fonction depuis quatre ans, pour sa contribution à plusieurs dossiers d'importance.

Voici donc dans son intégralité le texte lu par la sous-ministre adjointe et coprésidente de la Table, M^{me} Marie-Josée Blais :

« Notre Denis » a été proposé par l'une de ses complices et collègues Annie Gros-Louis lors de la septième rencontre de la Table le 27 septembre 2019, à la suite du départ de M^{me} Moses.

Pour ceux qui s'en souviennent, Denis était absent lors de cette rencontre, où il a été élu sans opposition. Les membres de la Table ont fait la connaissance de son style de leadership collaboratif lors de la rencontre suivante, ce qui a donné lieu à la création d'un duo improbable avec M. Steven Colpitts, alors sous-ministre adjoint au MEQ. On nous rapporte que tous et toutes ont été impressionnés par son énergie débordante.

Sous sa coprésidence, la Table a adopté ses premières priorités de travail, priorités qui ont été reconduites à plusieurs reprises, qui ont guidé l'octroi de sommes dans le cadre de la réponse gouvernementale au rapport de la Commission Viens et qui guident encore les travaux de la Table à ce jour.

La Table est passée en mode virtuel et a géré les urgences avec la pandémie, où elle a affirmé sa place en tant que principale instance de concertation autochtone par le MEQ. Depuis février 2022, Denis nous a offert plusieurs prestations et je me sens heureuse d'être maintenant parmi ses « partners in crime ».

La Table a également adopté la 15^e compétence ainsi que piloté les travaux pour la future Stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones. Ci-joint quelques-unes des présentations auxquelles Denis a contribué sous son règne, à titre de coprésident de la Table :

1. *Projet de rapprochement interculturel entre les Autochtones et les immigrants par le MEQ*
2. *Projet « Montre ta fierté à la rentrée! » par la Commission scolaire Harricana*
3. *Agente de soutien aux anglophones et aux Autochtones en intimidation par le MEQ*
4. *Guide d'aménagement d'une cour d'école par le MEQ*
5. *Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante par le MEQ*
6. *Entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur par le MEQ*
7. *Forum national sur la réconciliation par l'Institut Tshakapesh*
8. *Programme d'études Culture et citoyenneté québécoise*
9. *Recherche sur l'accès et l'usage des technologies numériques dans les communautés des Premières Nations et Inuit au Québec*
10. *Plusieurs rencontres extraordinaires pour la COVID-19*
11. *L'annonce de 19,4 M\$ et de trois mesures en réponse aux recommandations de la Commission Viens*
12. *La mise en place du réseau des répondants dans les CSS/CS du MEQ*
13. *L'arrivée de Brenda Whiteduck à la Table, sa contribution au programme d'études CCQ et globalement à la démarche d'optimisation des programmes d'études*
14. *Les préoccupations entourant l'adoption du PL 96, maintenant la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*
15. *Les bases d'une future stratégie qui devrait voir le jour au printemps 2024*
16. *Des écoles menacées par des incendies lors de la session d'examen en mai et juin 2023?*

Pour conclure, « notre Denis » nous inspire, tout comme « Yoda »; nous savons qu'il est d'une espèce inconnue et serait sûrement considéré comme l'un des maîtres Jedi les plus respectés dans l'Ordre. Malgré son profil professionnel hors du commun... et son âge avancé, il n'en est pas moins très agile et capable de rivaliser avec les plus grands.

Un grand MERCI Denis pour ton implication et ta passion. Notre expertise et notre sagesse évoluent grâce à ta rencontre!

